



## Comité Lyonnais de Bridge

100 route de Paris  
69260 CHARBONNIERES LES BAINS  
Tél : 04.78.42.10.89  
Mail : [secretariat.colybridge@gmail.com](mailto:secretariat.colybridge@gmail.com)  
Site : [colybridge.fr](http://colybridge.fr)

## Convocation : Finale de Comité Interclubs D2

Les détails d'organisation ci-dessous constituent votre convocation à cette compétition.

**ATTENTION : le stationnement en dehors du parking couvert vous expose à une amende de 135 €.**

**Date :** Samedi 31 janvier et dimanche 1<sup>er</sup> février 2026

**Lieu :** **Maison du Bridge**  
100 route de Paris  
69260 Charbonnières-Les-Bains  
Tél : 04.78.42.10.89

**Nombre d'équipes :** 41

**Organisation :** 8 matches de 10 donnes sans mi-temps

**Droits de table :** 1<sup>er</sup> tour payé par votre club à l'inscription

**Horaires :** *Les équipes doivent se présenter au moins 15 minutes avant la compétition*

**Les deux jours :** 13 h 30 – 15 h 00 – 16 h 30 – 18 h 00  
(fin avant 19 h 30)

**Arbitre :** Pascal RINGUET : 06.66.43.62.17

**Nombre de qualifiés :** environ 10 équipes

- ✓ Montent en D1 pour la saison 26-27 : les 5 premières équipes
- ✓ Descendent en D3 pour la saison 26-27 : les équipes classées de la 34<sup>ème</sup> à la 41<sup>ème</sup> place

**Finale de Ligue :** Samedi 2 mai 2026 & dimanche 3 mai 2026 à la Maison du Bridge

**Veuillez noter qu'il est obligatoire d'avoir une feuille de convention remplie.  
Consultez le Règlement National des Compétitions, Article 84.6, pour plus d'informations.**

Si pour un cas de force majeure, votre équipe venait à déclarer forfait, je vous prie de prévenir le plus rapidement possible le secrétariat du Comité. Si cette défection survenait le jour de l'épreuve, prévenez l'arbitre.

Bien cordialement.

Godefroy de Tessières ☎ 06.23.14.62.55 – Mail : [godefroy.de.tessieres@colybridge.fr](mailto:godefroy.de.tessieres@colybridge.fr)

- **Pour accéder à nos locaux :**

Dirigez-vous vers le fond des Halles, et passez la porte située vers le magasin Bouillet (*pâtisserie*) pour accéder aux ascenseurs (**2<sup>ème</sup> étage**).

**Le dimanche** : les Halles sont fermées et vous devrez passer par l'arrière du bâtiment (*vers un grand bac poubelles*). La porte d'entrée se trouve avant l'escalier de secours et le **code d'accès** est le : **1769**.

- **Nous vous rappelons** qu'il est interdit d'introduire des boissons autres que de l'eau et de se restaurer dans les salles de jeu.

**Par décision du Bureau Exécutif**, l'introduction de boissons alcoolisées est strictement interdite au sein de la Maison du Bridge.

- **Pour vous garer : le parking est signalé après l'esplanade des Halles de l'Ouest.**

Garez votre voiture au **4<sup>ème</sup> sous-sol** du bâtiment des Halles. Il est entièrement réservé aux bridgeurs au tarif préférentiel de 6 € (forfait)